



AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint ;

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 389

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement numéro 389 visant à remplacer et à abroger le règlement no 337 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4^e jour du mois de novembre 2024.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 389 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 5^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.

François Pelletier, directeur général adjoint
et greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Dépôt du projet de règlement 389

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Dépôt du projet de règlement 389** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 16 h 30, le 5^e jour du mois de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour du mois de novembre 2024.

François Pelletier, directeur général adjoint
et greffier-trésorier adjoint